

H T A
Société à responsabilité limitée au capital de 348 832 euros
Siège social : 354 A, rue du Bon Vent, 84140 Montfavet
882 527 484 RCS Avignon
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GERANCE DU 21 MAI 2026

L'an 2026,
Le 21 mai,
A 10 heures,

Monsieur Laurent PEYRE, agissant en qualité de cogérant de la Société,

A pris les décisions suivantes relatives à la réalisation de la réduction de capital décidée par décision unanime des associés en date du 31 décembre 2025 et rappelle :

- que les associés, statuant à l'unanimité, ont décidé le 31 décembre 2025 de réduire le capital social à concurrence de 15 697 euros pour le ramener de 348 832 euros à 333 135 euros, par voie de rachat de 313 947 parts sociales détenues par Monsieur Frédéric CHEVALLIER,
- que la réduction de capital n'étant pas motivée par des pertes, les créanciers sociaux ont disposé, dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'opposition ;
- que la décision unanime des associés a été déposée au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon le 20 avril 2026 et que ce dépôt faisait courir le délai légal d'opposition ;
- qu'à la date du 20 mai 2026, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société.

Constate en conséquence :

- i. que la réduction du capital social d'un montant de 15 697 euros pour le ramener de 500 000 euros à 477 500 euros pour le ramener de 348 832 euros à 333 135 euros, par voie de rachat de 313 947 parts sociales détenues par Monsieur Frédéric CHEVALLIER, est définitivement réalisée au 31 décembre 2025 ;
- ii. que la modification des articles 6 et 7 des statuts décidée par la collectivité des associés est devenue définitive le 31 décembre 2025.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérance a dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

Monsieur Laurent PEYRE
Cogérant